

COMMUNE DE CUCQ

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Présenté au cours de la séance de Conseil municipal du 07 Avril 2025

I – Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les grandes lignes du budget primitif 2025 ont été définies lors du débat d'orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 24 Février 2025.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de stabiliser la fiscalité

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le budget primitif 2025 s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 8 255 561.89 € (contre 7 823 629.07 € en 2024).
- En dépenses et recettes d'investissement à 2 531 466.67 € (contre 2 450 960.43 € en 2024).

II – La section de fonctionnement

a. Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre.

Afin d'apporter une vision plus fine des mouvements financiers, les différentes écritures comptables sont enregistrées, tant en dépenses qu'en recettes sur quatre niveaux d'enregistrement, à savoir :

- Le Chapitre
- La Nature
- La Fonction
- L'Analytique

b. Les principales dépenses et recettes de la section

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 49.02 % des dépenses de fonctionnement de la ville (contre 47.64 % en 2024).

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à un nouvel emprunt.

Au Budget primitif 2025 l'autofinancement se compose essentiellement de :

Des dotations aux amortissements (28)	407 743.60 € (contre 308 475.88 € en 2024)
De l'affectation du résultat de fonctionnement	150 000.00 € (contre 580 000.00 € en 2024)
<u>TOTAL :</u>	<u>557 743.60 € (contre 604 938.70 € en 2023)</u>

Les principales dépenses de fonctionnement 2025 (hors dépenses courantes et frais de personnel), sont :

- Travaux de réfection de voiries et espaces publics 2023 : levée de la tranche optionnelle rue Jean Jaurès, rue Jules Guesde et chemin Michel (reste à payer 409 012,77 € T.T.C) ;
- Assistance à Maitrise d'Ouvrage (estimation 42 139 € TTC) et travaux de réfection de voiries et espaces publics 2025 : allée des Fauvettes (estimation 294 000 € TTC), chemin du Baillarquet (estimation 489 000 € TTC), chemin de la Nouvelle Digue (estimation 40 000 € TTC), aménagement d'une voie permettant l'arrêt de bus à la restauration scolaire (estimation 56 000 € TTC) ;
- Maîtrise d'œuvre (estimation 9 600 € TTC) et première tranche (100 ml) des travaux pluriannuels de mise en sécurité des parapets de la digue-promenade (estimation 96 000 € TTC) ;
- Travaux de rénovation de l'éclairage public : avenue de Marseille, résidence « Le Marquenterre et rue Paul Lemaître (estimation 47 949,60 € TTC) ;

- Travaux de menuiseries extérieures dans la salle des Conférences de l'Hôtel de Ville (estimation 12 535 € TTC), à l'école élémentaire « Annie Neuville » (estimation 27 676 € TTC), au presbytère (estimation 4 050 € TTC) et à la crèche parentale « L'Oiseau Bleu » (estimation 6 518 € TTC) ;
- Maîtrise d'œuvre (estimation 23 400 € TTC) dans le cadre des travaux de réfection du logement communal 1648 avenue de la Libération (au-dessus de l'agence postale de CUCQ) ;
- Travaux de réfection de la toiture du logement communal 447 avenue du Chat Noir (derrière le local communal mis à disposition de l'association « Rencontre et Loisirs ») (estimation 17 036 € TTC) ;
- Travaux de drainage du terrain de football annexe (estimation 46 290 € TTC) ;
- Travaux de rénovation du local Gendarmerie Nationale à la résidence « Longchamp » en régie municipale (estimation 10 000 € TTC) ;
- Location Longue Durée (60 mois) d'une chargeuse sur pneus (estimation 210 000 € TTC) ;
- Acquisition de vingt candélabres d'éclairage public pour sinistres sans tiers (estimation 8 496 € TTC) ;
- Acquisition de supports panneaux (estimation 1 361,90 € TTC), de panneaux de signalisation (estimation 5 072,23 € TTC), de peinture pour marquage au sol (estimation 4 753,21 € TTC), d'éclairage pour barnums et podium (estimation 900 € TTC), de vingt tables et de 20 bancs type « brasserie » (estimation 8 328,48 € TTC) pour le service « Evènementiel et Ateliers Municipaux » ;
- Acquisition de trente badges d'accès à la Maison du Temps Libre (estimation 7 420 € TTC hors maintenance) ;
- Acquisition de vingt bancs et de vingt tables de pique-nique (estimation 8 350 € TTC) ;
- Acquisition de trente lits pliants d'urgence en cas de réquisition comme centre d'accueil en gestion de crise (estimation 1 900 € TTC) ;
- Acquisition de 300 exemplaires d'un ouvrage photos sur CUCQ TREPIED STELLA PLAGE (estimation 8 400 € TTC) ;
- Fourniture et pose de portes coupe-feu aux Services Techniques et à la bibliothèque municipale « Georges Carpentier » (estimation 3 374 € TTC) ;
- Fourniture de quinze housses pour barrières Vauban (estimation 1 764 € TTC), de cinq flammes pour extérieur (estimation 1 302 € TTC), de trente T-shirts et de dix-huit sweats zippés (estimation 1398,82 € TTC) pour le service « Animation et Communication Locale » ;
- Pose d'une VMC pour baie informatique au sous-sol de l'Hôtel de Ville (estimation 4 000 € TTC) ;
- Pose de rideaux, de stores ou de films à l'Hôtel de Ville (estimation 800 € TTC), au complexe sportif et au groupement scolaire « Cucq Centre » (pas d'estimation) ;

III. La section d'investissement

Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens mobiliers ou immobiliers, d'études, de travaux sur structures existantes ou nouvelles, etc.
- en recettes : les recettes propres (subventions, dotations, FCTVA, Taxe d'aménagement...) la vente de parcelles ou de biens immobiliers, l'amortissement des immobilisations, l'affectation du résultat, le virement de la section de fonctionnement

Les principaux projets d'investissement de l'année 2025 sont les suivants :

- Deuxième tranche des travaux de désamiantage et de réfection de la toiture des Services Techniques Municipaux (estimation 62 594 € TTC) ;
- Acquisition de deux radios portables (estimation 1 569 € TTC), d'une caméra-piétons (estimation 1 719,96 € TTC) et de deux gilets pare-balles (estimation 1 237,82 € TTC) pour la Police Municipale ;
- Acquisition d'un réservoir GRV (estimation 2 398,80 € TTC), d'une batterie pour la cuve GRV (estimation 118,96 € TTC), d'une pompe d'arrosage avec enrouleur (1 815,60 € TTC) pour le magasin ;
- Etude de faisabilité pour des feux tricolores intelligents au croisement de la D.940 (avenue d'Étaples), du chemin Montor et de l'allée des Primevères (estimation 5 000 € TTC) ;
- Travaux d'extension de la bibliothèque municipale « Georges Carpentier » : attribution des lots infructueux n°3 « Charpente Bois », n°4 « Couverture Étanchéité » et n°6 « Electricité Chauffage » (estimation 22 822,36 € TTC) et demande de fonds de concours à la CA2BM ;
- Travaux de lutte contre les inondations rue Albert (tranche ferme) et cours des Champs-Élysées - côté camping de la Mer (tranche optionnelle) (181 813,85 € T.T.C.) ;
- Quatrième et dernière tranche du système de vidéo protection (secteur CUCQ – 6 caméras) (59 714 € TTC hors fonctionnement et maintenance préventive) ;
- Fourniture et pose de Toilettes Automatiques sur la digue-promenade et création de douches dans les toilettes existantes (estimation 100 000 € TTC) ;
- Travaux d'aménagement de dix places de stationnement avenue des Sports, en face du stade d'honneur de football (estimation 10 281,60 € TTC) et de dix-neuf places de stationnement à proximité du foyer Les Près Lenclos (estimation 22 009 € TTC) ;
- Dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour la construction d'un garage supplémentaire au foyer Les Près Lenclos après accord du bailleur social (25 000 € TTC) ;
- Pose d'une deuxième tranche de platelage PMR démontable sur la concession de plage (estimation 35 300 € TTC) ;
- Fourniture et pose d'une clôture au city stade sur le boulevard de la Mer (estimation 3 441 € TTC) ;
- Fourniture et pose de modules supplémentaires à l'aire de jeux rue des Têtus (estimation 10 000 € TTC) ; ;
- Travaux de mise en lumière de la rampe d'accessibilité à l'Hôtel de Ville (estimation 1 641,60 € TTC) ;
- Travaux de mise en lumière du Square de la Liberté et des sculptures (estimation 70 000 € TTC) ;
- Travaux d'éclairage des bouledromes (estimation 34 706 € TTC) ;
- Acquisition de dalles de protection et d'un chariot à bras pour le complexe sportif « Pierre Monthuy » (estimation 20 151,12 € TTC) ;
- Fourniture et pose d'une main courante à l'Hôtel de Ville (estimation 5 760 € TTC) ;
- Fourniture et pose d'une main courante pour l'accès au nouveau cimetière (estimation 6 200 € TTC) ;
- Fourniture et pose de trente cases supplémentaires au columbarium (estimation 27 523,99 € TTC) et création d'un second jardin du souvenir (estimation 8 814,46 € TTC) au nouveau cimetière ;

- Fourniture et pose de mains courantes des deux côtés des quatre escaliers de la digue-promenade (estimation 10 000 € TTC) ;
- Acquisition de trois modules préfabriqués pour salles de classes dans le cadre du projet de transfert de l'école maternelle « La Souris Verte » vers l'école élémentaire « Annie Neuville » (estimation 300 000 € TTC) ;
- Acquisition de dix cabines de plage au regard du cahier des charges fourni par la commune (estimation 31 500 € TTC) ;
- Acquisition de quatre chars à voile pour la deuxième flotte de douze chars à voile au Club Nautique Stellien (estimation 17 087,78 € TTC) ;
- Acquisition de motifs de Noël reconditionnés (estimation 42 572 € TTC) ;
- Acquisition d'un véhicule de police municipale (estimation 30 606,76 € TTC) ;
- Acquisition de huit banquettes monobloc en béton (estimation 6 881 € T.T.C.) et de quarante chaises en béton (estimation 17 575 € T.T.C.) ;

- Acquisition d'une débroussailleuse hydraulique sur tracteur (estimation 40 194 € TTC), d'un réciprocatriceur (estimation 1 649,21 € TTC), d'une tarrière sur tracteur (estimation 3 279 € TTC) et d'un rouleau sur tracteur (estimation 685 € TTC) pour le service « Espaces Verts – Environnement » ;
- Acquisition d'un ballon obturateur pour tuyau eaux pluviales (estimation 2 748 € TTC) et d'un laser (estimation 996 € TTC) pour le service « Infrastructures Réseaux » ;
- Fourniture et pose de plots rétractables sur la place Sapin (estimation 24 000 € TTC).
- Acquisition d'une œuvre photographique réalisée par Anne-Charlotte MOULARD (2100 € HT) ; acquisition entrant dans le cadre du « 1% artistique » suite à la réalisation en cours, d'une extension de la bibliothèque communale.

Les travaux ou achats conclus mais non achevés en 2024 et reportés en 2025 :

- Travaux de réfection de voiries et espaces publics 2023 : levée de la tranche optionnelle rue Jean Jaurès, rue Jules Guesde et chemin Michel (351 138,41 € TTC) ;
- Travaux de réfection de voiries et espaces publics 2024 : pose de la signalétique et du marquage au sol ;
- Travaux d'extension de la bibliothèque municipale « Georges Carpentier » : attribution des trois lots infructueux n°3 « Charpente Bois », n°4 « Couverture Etanchéité » et n°6 « Electricité Chauffage » et demande de fonds de concours à la CA2BM ;
- Travaux de lutte contre les inondations cours des Champs-Élysées – côté Nord (bassin de rétention) (estimation 186 400 € TTC) : désignation du maître d'œuvre (SAS RESELVIA) et signature d'une convention de mandat avec la CA2BM (53 524 € TTC) ;
- Travaux de lutte contre les inondations rue Albert (tranche ferme) et cours des Champs-Élysées - côté camping de la Mer (tranche optionnelle) : désignation du maître d'œuvre (11 184 € TTC), attribution du marché de travaux (181 813,85 € T.T.C.) et signature d'une convention de mandat (48 744 € TTC) + fonds de concours (72 210 € TTC) avec la CA2BM.

IV - La fiscalité :

Les taux des impôts locaux pour 2025 sont les suivants :

- ♣ Taxe foncière propriété bâtie..... **31,24 %** ; identique à celui de 2024 ; ce taux intègre celui du Département dont l'impact sera neutralisé par un coefficient correcteur.
- ♣ Taxe foncière propriété non bâtie..... **31,19 %** (identique à celui de 2024).
- ♣ Taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires (THS)... **10.15 %** (identique à celui de 2024)

Le produit attendu de la fiscalité locale 2025 est inconnu au moment de la réalisation de cette note. Celle de 2024 a légèrement baissé par rapport à l'année précédente : elle s'est élevée à 3 522 978.00 € (contre 3 364 954.00 € en 2023).

Le taux des impôts locaux est fixé par le Conseil municipal multiplié par la base, qui est fixée par l'État ; on obtient ainsi le produit des impôts.

V- Principaux ratios :

INFORMATIONS FINANCIERES RATIOS	VALEURS
<u>1 Dépenses réelles de fonctionnement/Population</u>	1 481.58 € (2024 : 1481.31 €)
<u>2 Produit des impositions directes/Population</u>	675.83 € (2024 : 639.24 €)
<u>3 Recettes réelles de fonctionnement/population</u>	1 333.06 € (2024 : 1 303.64 €)
<u>4 Dépenses d'équipement brute/population</u>	375.62 € (2024 : 385.47 €)
<u>5 Encours de la dette/population</u>	488.75 € (2024 : 552.87 €)
<u>6 DGF+DSR/Population</u>	Pas de chiffres au 01/03/2025

Nb d'habitants applicable au 01/01/2025 : 5247 (Baisse par rapport à 2024 : 5178)

VI - Niveau d'endettement de la collectivité :

L'encours total de la dette de la ville est au 01/01/2025 de 2 530 735.04 € (contre 3 862 747.81 € au 01/01/2024) et concerne 5 emprunts (contre 6 en 2024 ; l'emprunt 25 « Tennis Extérieur Stella Maison du Temps Libre » ayant été soldé en février 2024).

Le niveau des frais financiers (intérêts) est de 83 640.83 € (contre 94 448.11 € en 2024).